



Ville de Plan-de-Cuques
République Française

LE MAIRE,
Jean-Pierre BERTRAND

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vice-Président de Marseille Provence Métropole

Plan-de-Cuques, le 28 Juillet 2005

**M. SANMARCO Philippe Président de
la « CONVENTION CITOYENNE »
Conseiller Municipal de Marseille
2 Rue du Beausset
13001 - MARSEILLE**

Nos Réf. : CAB. LM. 617.

Dossier suivi par: Mme MOTTA Laure

Monsieur Le Président.

Je viens de recevoir le bulletin d'infos de Juillet 2005 de la « Convention Citoyenne » dont vous êtes le Président.

A la dernière page, un article concernant Plan-de-Cuques n'est pas signé, et je m'adresse à vous en tant que Président, afin de répondre à ce qui est écrit.

Il est indiqué « la communauté urbaine, donc les contribuables des autres communes, et très largement ceux de Marseille, vont payer des dégrèvements sur facture d'eau suite à des fuites sur des installations à Plan-de-Cuques ». Je suis très étonné de cette affirmation qui montre que son auteur connaît très mal les finances des collectivités territoriales.

En effet, il existe un budget principal et des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, qui chacun en ce qui les concerne, font l'objet de dépenses et de recettes concernant l'eau et l'assainissement. Contrairement à ce qui est écrit, les dégrèvements ne sont pas payés par les contribuables, mais à la limite par les usagers, et dans le cas qui nous préoccupe, par les usagers de Plan-de-Cuques et non de la Communauté Urbaine.

En revanche, il ne s'agit pas de fuites sur les réseaux communaux, mais de fuites après compteurs. Comme dans toutes les communes, il existe effectivement un règlement qui permet éventuellement et dans la mesure où plusieurs critères sont respectés, d'accorder un dégrèvement au particulier qui s'est trouvé pour des raisons bien déterminées, avec une consommation anormalement élevée.

Je peux vous dire que ce nombre n'est pas plus important qu'avant, et que de toute manière, il n'a en aucun cas, influencé la fiscalité de la Communauté Urbaine ou de la Ville de Plan-de-Cuques.

En ce qui concerne les fuites qui peuvent avoir lieu dans le domaine communal, là également, elles ne sont en aucune façon payées par le contribuable, mais font partie du budget de l'eau et de celui de l'assainissement.

De plus, contrairement à ce qui a été dit à plusieurs reprises, les fuites qui ont été constatées dans les documents jusqu'à l'année dernière, sont tout à fait dans la moyenne nationale, ainsi que l'indique une étude du Sénat, et je suis prêt à vous en communiquer un exemplaire.

Je vous informe donc que les dépenses de la commune au niveau de l'eau et de l'assainissement, sont entièrement couvertes par le prix du m³ d'eau et du m³ d'assainissement, qui n'a pratiquement pas bougé depuis plus de 5 ans. Ceci ne se fait en aucune façon au détriment de la Communauté Urbaine, et encore moins de la fiscalité de cette dernière. Je vous rappelle que le prix du m³ de la Ville de Marseille en outre, est 50 % plus élevé, et pourtant notre eau est d'une excellente qualité. Il nous est demandé à plus ou moins brève échéance, de s'aligner sur un prix moyen. Je vous laisse deviner la conséquence du prix du m³ à Plan-de-Cuques.

La commune de Plan-de-Cuques a en effet le deuxième meilleur prix du m³ sur les 18 communes de la Communauté Urbaine. On peut légitimement se poser la question de qui a financé qui.

Mais puisque cet article évoque les impôts locaux, je vais alors vous en parler.

La Commune de Plan-de-Cuques, à la fin des années 80 et au début des années 90 était la commune la plus imposée de France avec un taux de TH de 40,12 % et de TF de 42,60 %. Actuellement, ces mêmes taux ont été baissés de 50 %. Ceci est d'autant plus remarquable que la commune a un produit de TP par habitant qui est l'un des plus bas des Bouches-du-rhône, avec 60 euros. Or, l'auteur n'est pas sans savoir, en tous les cas je l'espère, que le produit de la TP plus le foncier d'entreprise, représentent en moyenne plus de 70 % des revenus constitués par les quatre taxes des impôts locaux (TH, TF, TFNB, TP).

En ce qui concerne Plan-de-Cuques, le produit global de TP ne représente que 12 % du total des produits des quatre taxes, et il est donc facile de comprendre le problème et la difficulté de pouvoir baisser les impôts ménages dans un tel contexte, et pourtant nous l'avons fait.

Contrairement à ce que vous indiquez, non seulement les services offerts au public n'en ont pas pâti quand nous détenions la totalité des compétences, c'est en effet le contraire qui s'est passé. Mais de plus, le redressement spectaculaire des finances de la Commune s'est opéré en améliorant grandement l'environnement, Oen se dotant d'infrastructures qui faisaient défaut, et qui maintenant font envie, entre autre aux habitants de Marseille, si j'en crois les demandes importantes de ces derniers, pour les utiliser. Je suis prêt d'ailleurs à vous faire visiter toutes les infrastructures qui ont été construites totalement par auto financement, donc sans un euro d'emprunt, et en l'espace de quelques années.

Je puis vous indiquer que les résultats obtenus dans ce domaine, qui sont totalement indéniables et reconnus, ont été obtenus entre autre par la mise en oeuvre d'un auto financement qui est l'un des plus importants actuellement des Bouches-du-Rhône par habitant et qui a abouti à un résultat unique en France, à savoir que la Commune la plus endettée de France au début des années 90 avec 31 000 F par habitant, soit 4 725 euros par habitant, est devenue depuis le mois de mai 2005, la commune la moins endettée de France (avec une dette zéro). Ces résultats permettent des perspectives

inégalées, surtout si l'on tient compte de la taille de la commune du point de vue démographique et du manque de TP.

Ainsi, j'espère que l'auteur fera des comparaisons avec d'autres communes, quelles que soient leurs tailles, et bien sûr en prenant en compte un ratio par habitant.

Nous avons deux gymnases, dont un faisant partie d'un complexe sportif très important pour 10 500 habitants.

Nous avons 4 stades pour 10 500 habitants.

Nous avons 9 courts de tennis pour 10 500 habitants

Nous avons une piscine pour 10 500 habitants.

Cette année, nous avons programmé plus de 900 euros par habitant (plus de 60 millions de F), sans aucun emprunt. Jusqu'en 2008, la commune s'apprête à recevoir près de 40 millions d'euros (près de 260 millions de F) d'investissements, et pour clôturer mes propos, je vous informe que la commune vient d'être notée sur le plan financier par un organisme international, et que la note obtenue constitue la deuxième meilleure note sur 25 possibles, en Europe.

Permettez-moi de penser que le préfère être un contribuable Plan-de-Cuquois plutôt qu'un contribuable Marseillais, d'autant plus que je vais continuer à proposer des baisses d'impôts à mes administrés, alors que je crois savoir que depuis déjà quelques années, notre grande ville voisine et la communauté urbaine ont déjà fortement augmenté les leurs au point de nous avoir largement dépassés, sans que l'on ne voie vraiment des perspectives favorables pour que cette hausse de fiscalité s'arrête.

Je serais reconnaissant à l'auteur de l'article s'il pouvait se rendre à Plan-de-Cuques pour constater par lui-même le peu d'investissements structurants financés par la Communauté Urbaine.

En revanche, je suis prêt à lui montrer combien Plan-de-Cuques génère d'euros (DGF par habitant, fiscalité locale, VT (pas totalement remboursé), SRU, subventions décentralisées, transports, etc ...) au profit de la Communauté Urbaine.

Je donne rendez-vous dans quelques années à l'auteur de cet article, ainsi qu'à vous-même, puisque vous êtes le Président.

J'espère que vous aurez à cœur de publier ma réponse dans la « Convention Citoyenne ».

Je vous prie d'agréer. Monsieur Le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Be
Le Maire,

Jean-Pierre BERTRAND.